

## « Comité de soutien aux Trois de Saint Georges »

### Charte

*Le 7 juin 1997, trois cents personnes, venues de tous horizons, ont participé à la destruction d'un champ d'essai de culture de colza transgénique à Saint-Georges-d'Espéranche. Cet essai semé par la firme Monsanto en toute illégalité – dossier déposé en Mairie à posteriori, distance d'isolement non respectée – devait être un test de résistance de cette variété de colza transgénique à un herbicide produit par la même firme, (le « Round up »). Cette action symbolique de fauchage, la première du genre, avait pour objet de susciter l'ouverture d'un débat public sur les cultures en plein champ de plantes génétiquement modifiées.*

*Des réserves s'expriment alors en 1998 au sujet de la culture de plantes génétiquement modifiées. Le 24 juin 1999, l'Union européenne, sous la pression de la France, adopte un moratoire généralisé sur les OGM.*

*Ce qui n'empêche pas un dépôt de plainte tardif, le 16 août 1999, par le semencier. Trois militants de la Confédération paysanne sont mis en examen le 28 janvier 2001. Une ordonnance de renvoi devant le Tribunal de Vienne est rendue le 18 mars 2003.*

Nous, associations, syndicats et partis politiques, décidons de créer une association intitulée « Comité de soutien aux trois de Saint Georges ».

Adhérents à cette association, nous soutenons sans réserve les trois militants qui comparaitront devant le Tribunal de Vienne en rappelant que ce procès aura lieu bien que l'essai ait été mis en place illégalement et régularisé tardivement.

Ce procès illustrera une nouvelle fois la répression grandissante à l'encontre de militants syndicaux et associatifs qui luttent pour un monde plus humain, solidaire, égalitaire, démocratique et respectueux de l'environnement.

Le recours aux organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture et dans l'alimentation fait courir à l'humanité des risques irréversibles par contamination de l'environnement et inacceptables au plan de la santé publique.

La commercialisation de semences de plantes génétiquement modifiées vise, par le brevetage du vivant, à placer les paysans du monde entier sous la dépendance totale des firmes qui les produisent et fabriquent également les différents produits associés. Elle conduirait à la disparition de l'agriculture biologique et paysanne et créerait une menace grave sur la commercialisation par les producteurs de leur récolte.

Cette appropriation planétaire de l'agriculture par quelques grandes firmes de l'agro-alimentaire constitue, par ailleurs, une illustration de la mondialisation libérale - que nous refusons - orchestrée par l'Organisation Mondiale du Commerce et les organismes financiers internationaux.

Nous nous engageons à combattre encore plus fermement :

- Les essais et cultures en plein champ de ces plantes génétiquement modifiées ;
- La répression actuelle à l'encontre des actions syndicales et militantes ;
- La mainmise des multinationales de l'agro-alimentaire sur les semences et leurs dérivés.

À la mondialisation libérale engendrant injustices, pillage des ressources du Sud, faillites retentissantes et corruption, guerres et dégradation de l'environnement, nous opposons une vision du monde et du développement économique et social, au service des êtres humains et respectueuse de l'environnement